



Procès verbal du Conseil Scientifique de l'Université
du 08 janvier 2019



L'an deux mille dix neuf et le huit du mois de janvier à 09h30 s'est tenue une réunion du Conseil Scientifique de l'Université sous la présidence de Monsieur le Recteur, le professeur Abdellilah Abdelkader.

Ordre du jour :

1. Bilan de la rentrée universitaire – Pédagogie 2017/2018
2. Bilan de la Post graduation et de la Recherche 2017/2018
3. Bilan des Relations Extérieures et Coopération 2017/2018
4. Présentation d'un état des lieux 2017/2018 de la planification, développement et prospective,
5. Validation du projet du règlement intérieur

Monsieur le Recteur a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil scientifique et a fait le tour des présentations. Il a demandé à mesdames et messieurs les vice-recteurs de présenter leurs bilans respectifs de la rentrée universitaire 2017/2018.

I. Le bilan de la pédagogie du 1^{er} et 2^{ème} cycle

L'exposé du bilan a été présenté par Mme la vice-rectrice de la Formation Supérieure du 1^{er} et 2^{ème} cycle, la Formation Continue, les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation. Elle a insisté sur l'opération des inscriptions sur la plate forme *Progres*. Cette année les étudiants se sont inscrits en ligne pour le master1. La numérisation se généralise aux délibérations de fin de semestres. La cellule d'information intégrée et de suivi de la numérisation avait pour objectif, en 2016, d'introduire le numérique au niveau des services de la pédagogie. La Première phase lancée en 2016-2017, avec le lancement de *Progres* pour la numérisation du suivi du cursus de l'étudiant depuis son inscription jusqu'à la délivrance de son diplôme final. Elle a rappelé le rôle de la commission de mise en place et de suivi de la numérisation des services, installée en Avril 2018.

La graduation : le nombre des nouveaux bacheliers inscrits au cours de cette universitaire est égal à 4604 étudiants. Répartis selon les domaines comme suit :

- Le domaine ST : 445
- Le domaine STU : 324
- Le domaine DSP : 965
- Le domaine LE : 781
- Le domaine SHS : 708
- Le domaine SEGC : 1381

Le nombre de transfert entrant accordé est de 304 sur 620 demandes.
Le nombre des diplômés est égal à 6018 étudiants dont 3650 du 1^{er} cycle (marquant ainsi le chiffre le plus élevé des quatre dernières années) et 2368 du 2^{ème} cycle.

II. Le bilan de la Post-graduation et la Recherche Scientifique

La présentation du bilan 2017/2018 de la post-graduation, l'habilitation et la recherche scientifique de monsieur le vice-recteur est marqué par un état comparatif entre ce le bilan et une situation des statistiques au 31 décembre 2018. Ainsi le nombre des diplômés est de 229 répartis en 138 diplômes en doctorat en science, 18 diplômés en doctorat 3^{ème} cycle et 73 diplômés en magister.

Le nombre des soutenances tout diplôme confondu est de 301, dont 202 soutenances en doctorat en sciences, 26 soutenances en doctorat 3^{ème} cycle et 73 soutenances en magister.

Le nombre des inscrits en post graduation est égal à 2264 étudiants répartis en 1610 inscrits en doctorat en sciences et 654 inscrits en doctorat 3^{ème} cycle.

Le conseil scientifique a adopté la proposition concernant les membres de jury externes de soutenance de doctorat 3^{ème} cycle qui doivent être affiliés à des établissements différents. Ceux de la soutenance de doctorat en science, les membres externes doivent être d'au moins deux établissements différents.

Les soutenances des habilitations universitaires concernent des candidats issus d'une vingtaine d'établissements universitaires, ils sont répartis selon l'état ci-dessous :

- Session septembre 2017 : 48
- Session janvier 2018 : 34
- Dépôts de dossiers selon les nouveaux textes qui régissent les habilitations universitaires : 22 dossiers déposés entre le mois de mai et le mois de juillet 2018.

Pour une meilleure prise en charge et plus de crédibilité, les membres du conseil scientifique ont décidé que les experts du support pédagogique, désignés par le CSF ne peuvent être désignés en même temps comme membres des deux jurys d'habilitation. Le support pédagogique doit être en adéquation avec le contenu du programme d'enseignement en couvrant le programme de 12 semaines d'enseignement au minimum.

Dans le volet recherches scientifique : la production est marquée par la publication de 302 articles scientifiques. Le nombre de projet CNEPRU opérationnels durant l'exercice 2017 est égal à 41 avec 217 chercheurs dont 59% de doctorants. Le nombre de PRFU agréées jusqu'à cette date est égal à 24 projets, avec 129 chercheurs dont 60% sont doctorants.

Les entités de recherches affiliées à notre établissement sont au nombre de 39 dont 29 sont jugées positivement par le CSP, dans lesquels activent 1095 enseignants chercheurs et doctorants. Deux laboratoires ont été dissous. Par ailleurs dans le cadre des activités des laboratoires 07 projets à impact socio-économiques ont été agréées.

Les formations doctorales 2018/2019 : le concours d'accès à la formation de doctorat 3^{ème} cycle s'est déroulé dans de bonnes conditions, les 23 concours par filières pour les 135 nouveaux postes, se sont déroulés dans de bonnes conditions sauf le concours du domaine SEGC qui a été retardé jusqu'au 28/11/2018 pour pouvoir gérer une erreur qui s'est glissée

dans l'arrêté n°615 du 16 juillet 2018. La prise en charge des propositions des formations doctorales doit être plus rigoureuse au niveau des CSF et CSI, car la proposition d'une formation doctorale par filière ou figurent plus de 3 spécialités à montré ses limites dans la gestion des concours. Il est préférable de regrouper les spécialités pour éviter les redondances.

III. Le bilan des Relations Extérieures et de la Coopération

Mme la vice-rectrice a exposé les activités de ses services en soulignant 02 axes d'activités :

1. Synthèse des programmes boursiers et de la coopération, et les actions de coopérations internationales,
2. Etat des manifestations scientifiques,

Synthèse des programmes boursiers et de la coopération

- ✓ Le programme boursier Profas B+

Dans son exposé madame la vice-rectrice à présente la situation de ce programme des 3 dernières années :

2015/2016 : deux (02) candidats affiliés à la FLE,

2016/2017 : deux (02) candidats affiliés à la FLE, la formation est achevée,

2017/2018 : deux (02) affiliés à la FSTU et la FDSP, dont une formation en cotutelle et une formation en instance de soutenance,

2018/2019 : deux (02) candidats affiliés à la FLE, et la FSTU le départ été prévu pour le 01/10/2018.

- ✓ Le programme boursier PNE

Le nombre globale des candidats retenus dans le cadre de ce programme est de 12, dont 04 formations achevées en 2015/2016 (03 candidats de la FDSP et 01 de l'IMSI), et 03 formations achevées en 2016/2017 (01 candidat de la FLE, 01 candidat de la FSS, 01 de l'IMSI et 01 candidat de la FSTU). Pour cette année universitaire 208/2019, 04 candidats sont concernés (02 FLE, 01 FSTU et 01 FDSP) le départ été prévu au cours du mois octobre/novembre

- ✓ Concours nationale pour l'obtention de bourses de formation doctorale à l'étranger au titre de l'année universitaire 2018-2019 : Pour les étudiants major de promotions, six (04) étudiants (FLE) ont bénéficiés de bourses pour l'année universitaire 2018-2019 à destination de l'Angleterre et 02 étudiants dont le pays d'accueil est la Jordanie.

- ✓ Programme FULBRIGHT VISITING SCHOLAR PROGRAM 2018/2019 : Une enseignante (Pr Elizabeth Bishop) a bénéficié de la mobilité dans le cadre du programme boursier FULBRIGHT.

- ✓ Deux dossiers de bourses de recherche de moyenne durée (1 à 3 mois) ont été déposés au niveau de la CRUO (IRMC Tunisie et Malte)

Dans le cadre des projets de coopération, deux (02) projets TASSILI sont en cours au titre de l'année universitaire 2018-2019.

Etat des manifestations scientifiques

- ✓ Les manifestations scientifiques : 06 colloques internationaux, 02 colloques nationaux, 01 journée d'études et 13 conférences.

IV. Bilan du Développement et de la Prospective

L'exposé a été présenté par monsieur le vice recteur, qui a présenté un état des lieux de son secteur.

En matière de développement, l'année 2018 reste marquée par le gel des projets concernant les infrastructures communes au Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique depuis juin 2015.

Une opération inscrite à l'indicatif de l'université consistant dans la réalisation d'un réseau d'internet pour la connexion de la faculté des langues étrangères et la bibliothèque universitaire centrale n'est pas encore lancée. Le lancement de cette dernière nécessite une étude afin de confectionner une fiche technique qui identifie les types des équipements ainsi que leurs quantités de manière précise. L'AP notifiée ne concerne pas cette étape.

S'agissant de l'activité en prospective, le vice-rectorat a affiné l'enquête statistique transmise au ministère de l'enseignement supérieur annuellement. Un projet d'annuaire statistique est en cours de maturation par le service des statistiques.

Concernant la connexion à Internet, une étude sera lancée très prochainement pour l'élaboration d'une fiche technique concernant les travaux à lancer et les équipements à acquérir. L'ancien réseau, quant à lui, nécessite le remplacement de deux équipements pour l'alimentation en énergie de deux switchers au niveau de la faculté des sciences de la terre.

Des démarches auprès du Ministère sont en cours pour relancer la réinscription de la réalisation de la faculté des Sciences Sociales et du Centre de Recherche sur la Ville. Des promesses de levée de gèle ont été faite par le Directeur du développement pour la faculté et par le Directeur Général de la recherche pour la réalisation du centre.

Enfin et s'agissant de l'équipement des laboratoires de recherche, les directeurs concernés au nombre de 14 seront appelés à exprimer leurs besoins sur des fiches techniques ou à lancer eux- même la maturation de leurs opérations respectives dans les jours à venir. Les dossiers des opérations doivent être transmis à la DGRSDT pour l'obtention des crédits de paiement.

Après les 04 exposés, le président a insisté sur les moyens qu'il faut développer pour l'améliorer la visibilité de notre établissement et les opérations lancées dans le cadre des directives de la tutelle. Il a instruit les doyens à accélérer la prise en charge des délibérations sur la plateforme *Progres* au niveau de leurs facultés et institut.

Il a donnée la parole à messieurs les doyens des facultés et le directeur de l'institut, qui ont présentés un bilan de la rentrée universitaire au niveau de leurs structures respectives. Des anomalies ont été soulignées sur la plate forme. Les effectifs des étudiants du 1^{er} et 2^{ème} cycle sont très élevés dans certaine spécialités et le nombre important de masters ouverts à contribuer à l'augmentation des effectifs de façon démesurée par rapport à la capacité pédagogique de la faculté SEGC à titre d'exemple.

Par ailleurs, Monsieur le doyen de la faculté STU a souligné la perturbation engendrée par les grèves des étudiants durant cette rentrée universitaire. Le passage du 1^{er} cycle au 2^{ème} cycle a été marqué par l'affectation d'un nombre dépassant les capacités du département de géographie. Les perspectives présentées par le doyen sont ; (1) l'ouverture d'un master en *Géomatique* pour la l'année prochaine et (2) l'organisation d'un colloque international en novembre 2019. Les doyens des facultés DSP, LE, STU et SS ainsi que le directeur de l'IMSI ont assuré que l'opération de la numérisation pédagogique est en cours.

Le président du CSF de la FSS a souligné le nombre important des ouvrages qui reste non-visible aux niveaux du site de l'établissement et la situation du CRIDSH qui reste la vitrine des sciences sociales à Oran. Par ailleurs le président du CSI (IMSI) est intervenu sur la qualité des enseignements qu'il faut préserver dans certaines spécialités et améliorer dans d'autres. Il a proposé aussi que certains cours communs dans le cursus de la post-graduation, tel que le TIC et les langues doivent être pris en charge au niveau central pour mutualiser les ressources humains et matériels de notre établissement. D'autres part le président du CSF de la FLE a signalé que le remplacement du Pr Seddiki Aoussine (sortis en retraite) à la tête du laboratoire TRADECTEC par le Pr. Ghoulamallah s'est effectué selon la réglementation.

Le président de la séance a récapituler les points soulevés par les membres du CSU en insistant sur les délais prescrits par la tutelle concernant la numérisation sur la plateforme *Progres*, et a demandé aux responsables des facultés/institut de favoriser l'ouverture de formations professionnalisantes. Il a souligné aussi l'importance de la prise en charge du sureffectif dans certaines spécialités en demandant aux responsables concernés de faire l'effort pour endiguer cette situation. La visibilité de l'établissement reste une priorité, un travail est déjà entamé concernant l'amélioration du site web de l'établissement et l'affectation d'adresses institutionnelles et des comptes *Google scholar* aux doctorants et enseignants chercheurs.

V. Le Règlement Intérieur du conseil scientifique de l'université.

Après la lecture et du projet et quelques interventions des membres du CSU, le projet a été adopté à l'unanimité par les membres.

La séance est levée à 15h55'



Le président
du Conseil Scientifique de l'Université